

Performance budgétaire : allocation, décaissement et exécution



Toutes les devises en francs CFA d'Afrique de l'Ouest (FCFA)

Indicateurs

Programmes de PF*

Produits de PF

Indicateur	Programmes de PF*	Produits de PF
✓ Pertinence/suffisance Allocation du gouvernement en % du montant total des besoins en financement	Allocation de ? / 3,2 milliards nécessaires	Allocation de 1,3 milliards / 3,6 milliards nécessaires 36,5 %
☰ Priorité Allocation du gouvernement en % de l'allocation totale accordée par le gouvernement au Ministère de la Santé (MS)	Allocation de ? / Budget du MS de 337,2 milliards	Allocation de 1,3 milliards / Budget du MS de 337,2 milliards 0,4 %
⌚ Ponctualité % du budget du gouvernement décaissé selon le calendrier prévu (l'indicateur relatif à la ponctualité requiert des données sur les décaissements trimestriels, qui ne sont pas disponibles)	? décaissés à temps / Allocation de ?	? décaissés à temps / Allocation de 1,3 milliards Aucune donnée
💰 Exécution budgétaire % des dépenses de l'allocation du gouvernement	? dépensés / Allocation de ?	900 millions dépensés / Allocation de 1,3 milliards 69,2 %
⤴ Performance/autonomie Dépenses du gouvernement en % du montant total des besoins en financement	? dépensés / 3,2 milliards nécessaires	900 millions dépensés / 3,6 milliards nécessaires 25,3 %
📄 Couverture Dépenses annuelles du gouvernement par femme en âge de procréer (FAP) – nombre de FAP : 5 196 795	? dépensés par FAP / 623 nécessaires par FAP	173 dépensés par FAP / 685 nécessaires par FAP 173 FCFA

Recommandations pour les budgets de PF

- Respecter l'engagement d'augmenter le budget alloué à l'achat des produits contraceptifs d'au moins 10 % chaque année.
- Veiller à ce que toutes les ressources budgétaires pour la PF soient logées auprès du département de santé familiale pour une meilleure traçabilité des allocations et des dépenses.
- Organiser des réunions régulières de coordination avec les partenaires financiers qui alimente les programmes de PF.
- Mettre à disposition annuellement des parties prenantes de tous les secteurs la documentation et l'information liés aux allocations, aux dépenses, aux intrants et au programme de PF en général.

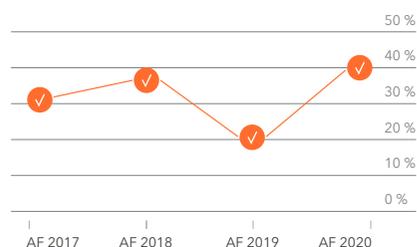
Données sur les tendances

- Il n'y a pas de ligne budgétaire spécifique pour les programmes de PF, donc il est difficile de déterminer si des fonds ont été alloués et dépensés.
- L'allocation pour les produits contraceptifs comme une part du besoin en financement a atteint son niveau le plus élevé au cours des quatre derniers exercices à 36,5 % en AF 2020 — une augmentation de près de 20 points de pourcentage par rapport à AF 2019.
- Seuls 69 % de l'allocation pour les produits contraceptifs ont été dépensés dans AF 2020, contrairement aux trois exercices précédents au cours desquels l'allocation a été entièrement dépensée.
- Les dépenses en produits contraceptifs comme une part du besoin de financement a augmenté de huit points de pourcentage entre AF 2019 (17 %) et AF 2020 (25 %). Cependant, cela reste inférieur aux pourcentages de l'AF 2017 (28 %) et de l'AF 2018 (33 %).

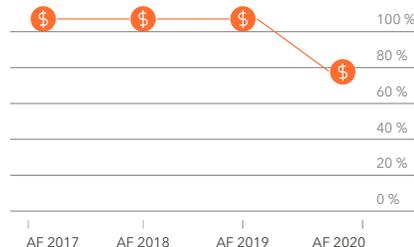
Données sur les tendances

● Programmes de PF ● Produits de PF

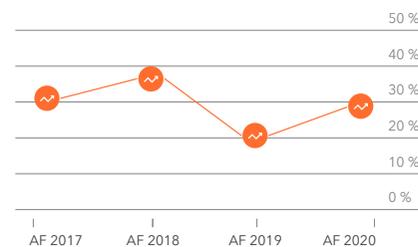
Pertinence/suffisance



Exécution budgétaire



Performance/autonomie



* Les programmes de PF comprennent : les services d'éducation et d'informations sur la PF et la santé de la reproduction ; les conseils relatifs aux méthodes contraceptives et de PF ; ainsi que la formation des agents de santé en matière d'informations, d'éducation et de communication sur la PF.

Transparence budgétaire

Les documents budgétaires du Gouvernement doivent être exhaustifs, publiés dans un délai convenable et accessibles au public gratuitement sur les sites Internet du Gouvernement



Indicateurs	Programmes de PF		Produits de PF	
	Niveau de transparence	Les données sont-elles ventilées?	Niveau de transparence	Les données sont-elles ventilées?
Besoins en financement	<p>Source : Plan National Accélééré de Planification Familiale au Burkina Faso 2017-2020, Annexe F (Tableau des Coûts), Direction de la Santé de la Famille, MS, septembre 2017.</p>	Oui	<p>Source : Tableau de données budgétaires fourni en réponse à la demande d'informations en lien avec le tableau d'acquisition des contraceptifs (TAC) de la Santé de la Famille, Dr Valérie Marcella Zombré Sanon.</p>	Oui
Allocation budgétaire	<p>Puisqu'il n'y a pas de ligne budgétaire spécifique pour les programmes de PF, il est difficile de déterminer si des fonds ont été alloués.</p>		<p>Source : La loi N°051-2019/AN : Portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, AF 2020, Assemblée nationale, 5 décembre 2019.</p>	Oui
Décaissement	<p>Puisqu'il n'y a pas de ligne budgétaire spécifique pour les programmes de PF, il est difficile de déterminer si des fonds ont été décaissés.</p>		<p>Source : Tableau de données budgétaires fourni en réponse à la demande d'informations en lien avec le TAC de la Directrice de la Santé de la Famille, Dr Valérie Marcella Zombré Sanon.</p>	Non Aucune donnée trimestrielle
Dépenses	<p>Puisqu'il n'y a pas de ligne budgétaire spécifique pour les programmes de PF, il est difficile de déterminer si des fonds ont été dépensés.</p>		<p>Source : Tableau de données budgétaires fourni en réponse à la demande d'informations en lien avec le TAC de la Directrice de la Santé de la Famille, Dr Valérie Marcella Zombré Sanon.</p>	Non Aucune donnée trimestrielle
Budget total du MS	<p>Source : La loi N°051-2019/AN : Portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, AF 2020, Assemblée nationale, 5 décembre 2019.</p>	La ventilation des données n'est pas nécessaire		

■ Données non produites
 ■ Données à des fins internes/réservé à l'usage interne
 ■ Données disponibles uniquement sur demande ou publiées sur un site Web non gouvernemental
 ■ Données disponibles sur un site Web du gouvernement

Recommandations pour la transparence budgétaire

- Créer une ligne budgétaire spécifique dénommée « Dépenses pour les programmes de planification familiale » afin de rendre le budget alloué public et accessible.
- Mettre à la disposition du public et rendre accessibles sur le site web du MS les données budgétaires sur les allocations et les dépenses liées aux programmes de PF.
- Mettre à la disposition du public et rendre accessibles sur le site web du MS les rapports annuels de la Direction de la Santé de la Famille.
- Mettre en œuvre la directive sur la mise à disposition du public des informations budgétaires.